

Rapport de la Commission de Placement, exercice 2011

Rétrospective 2011, une année extrêmement difficile pour la bourse

2011 a été une année extrêmement difficile pour la bourse, ponctuée de plusieurs facteurs extraordinaires. Outre la catastrophe naturelle au Japon, qui a provoqué un impact majeur sur les chaînes d'approvisionnement du monde, ce sont surtout les conditions politiques qui ont engendré d'énormes turbulences sur les marchés, pas toujours justifiées par les fondamentaux. Dès le début de l'année, les troubles géopolitiques au Proche-Orient ont provoqué de fortes fluctuations sur les marchés financiers.

Depuis la crise de la dette souveraine en Europe, qui provoque l'aggravation de la situation économique dans la zone euro, le marché financier mondial tremble continuellement et les tensions politiques autour du plafond de la dette aux États-Unis ont inquiété nombre d'investisseurs. Ces derniers ont alimenté de manière prépondérante l'augmentation des prix de l'or. Les États-Unis perdent pour la première fois leur note de crédit AAA, les pays émergents rencontrent de plus en plus de difficultés structurelles tandis qu'ils sont encore les forces motrices de la croissance.

Au dernier trimestre, la situation s'est quelque peu apaisée. Ainsi avons nous enregistré une stabilisation de la conjoncture, en particulier aux États-Unis et dans les pays émergents, des avancées politiques dans la crise monétaire européenne, notamment grâce à l'adoption de trains de mesures visant la réduction de l'endettement des États et de nouveaux programmes d'achat d'obligations des pays périphériques par la Banque centrale européenne (BCE). Sur le moment et en dépit d'une grande volatilité, il en a résulté une reprise tangible des bourses. Sur le plan technique, l'année 2011 nous a imposé des défis particuliers. Les marchés se sont parfois laissés emporter par l'irrationalité et la panique.

Du côté de la Suisse, l'essoufflement de la croissance est principalement dû à la surévaluation du franc et à la dégradation des économies de l'UE, principales partenaires économiques de la Suisse. L'introduction d'un cours plancher vis-à-vis de l'euro début septembre a stoppé l'appréciation du franc, qui est resté stable depuis lors, malgré son niveau qui demeure élevé et qui pénalise les exportations de biens et de services.

La « crise » est sans conteste un mot clé dans le domaine économique de cette année.

La performance de la fortune de COPRE au 31 décembre 2011 est de 1.01%, soit 0.56% de moins que l'indice de référence. Ce chiffre est encourageant, la performance moyenne 2011 de l'enquête nationale menée par le cabinet Watson Wyatt pour l'ASIP étant de -0.2%, l'assise du portefeuille Copré sur une base immobilière conséquente ayant permis de présenter une performance positive

Le programme « CRISP »

Quelles ont été les avancées du programme «CRISP» entamé en 2010 et visant une réduction des Coûts et des Risques et une amélioration de l'Image, des Systèmes et des Prestations ?

En terme de coût, les honoraires de nos mandataires financiers ont été renégociés, avec pour certains, une baisse de 20%. L'implémentation d'un mandat en gestion indiciaire et son augmentation au cours d'année, a permis une réduction substantielle des frais. Une étude d'optimisation des frais de transactions financières et un audit du fonctionnement de la gestion immobilière ont permis de réaliser un état des lieux et une vérification de la conformité des prestations offertes par nos partenaires par rapport au

Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration:

7, Passage St-Antoine case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch

marché. Nous tenons à remercier les deux prestataires qui ont effectué ces analyses à titre gracieux et particulièrement un de nos affiliés, l'entreprise SPG Intercity Geneva SA. Enfin, la tarification appliquée à la commercialisation de Copré a été revue.

Le risque spécifique a été abaissé par une augmentation de la gestion indicielle.

Les systèmes ont été impactés par l'amélioration des prestations de notre gérant de fortune immobilier : automatisation des reprises des données des gérances, reporting et tableaux de bord.

Relevons que les membres de la Commission de placement ont consacré beaucoup de temps à ces diverses tâches.

Les prestations n'ont pas été oubliées non plus : afin de pérenniser le bilan, le taux technique a été abaissé de 4% à 3.5%, impliquant une baisse du degré de couverture de 1.2%, et du calcul du taux d'évaluation de la valeur immobilière (le taux technique étant un des paramètres de ce calcul).

Le Conseil de fondation a décidé de fixer le taux d'évaluation à 6.25%, le passage de 6.5% à 6.25% a permis de mettre à jour une valorisation complémentaire de nos immeubles de CHF 9 millions et d'approcher la valorisation du marché. Cette réévaluation de notre portefeuille immobilier et l'attribution de 0.75% sur les comptes d'épargne au 31.12.2011 ont permis à Copré de conserver un degré de couverture de 100%.

Nous tenons à remercier tous les partenaires de Copré qui ont accepté d'aller dans le sens d'une réduction de leurs coûts, tout en maintenant une qualité de service à haute valeur ajoutée.

La poursuite de la réduction des coûts sera toujours sous les projecteurs en 2012. La Commission de placement proposera de suivre les recommandations des deux rapports amorcés en 2011. Pour la partie immobilière, il s'agira de procéder à des appels d'offres pour certaines prestations et de poursuivre un focus sur l'immobilier tout en limitant les coûts externes. Pour la partie mobilière, de mettre en pratique les recommandations, à savoir optimiser les frais de transactions et continuer à examiner de manière attentive les mandataires qui gèrent activement notre fortune mais qui ne satisfont plus à nos attentes en terme de performance, cette gestion active coûtant nettement plus chère que la gestion indicielle.

Les systèmes seront renforcés par la désignation d'un nouveau membre, spécialiste en immobilier, au sein de la Commission de placement.

Tels ont été et sont les sujets à traiter avec tout l'engagement des membres de la Commission de placement.

La Commission de placement

Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration:

7, Passage St-Antoine case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch